

1 Présentation du sujet

- Qui : Une ressource technique ou un responsable politique;
- Il y a souvent un document d'appui;
- Il faut écouter.



2 Comité plénier d'échange et de question

- Qui : Tous les membres peuvent intervenir;
- C'est le moment de :
 - ◆ Poser des questions d'éclaircissement;
 - ◆ Témoigner de votre vécu;
 - ◆ De faire connaître votre compréhension du sujet;
 - ◆ D'orienter le débat.



3 Comité d'annonce de proposition

- Qui : Tous;
- Les propositions doivent être lues lentement (dictée);
- Écrire d'abord votre proposition et la remettre à la présidence après la présentation;
- Le président d'assemblée ira ensuite à la recherche d'un appuyeur pour appuyer votre proposition;
- C'est le moment de :
 - ◆ Amender une proposition déjà annoncée;
 - ◆ Faire un dépôt (retrait d'une proposition appartenant à un autre membre);
 - ◆ Faire une remise à date fixe;
 - ◆ Reporter la décision;
 - ◆ Faire une référence (reporter le débat au conseil exécutif ou au conseil des délégués).



4 Délibérante

- Qui : Tous;
- C'est le moment de :
 - ◆ Faire connaître ses intentions;
 - ◆ Influencer les autres membres;
 - ◆ Orienter la décision;
 - ◆ Inscire sa dissidence.



5 Droit de réplique

- Qui : Seulement les membres ayant soumis une proposition en débat.

Attention, vous ne pouvez répliquer que sur votre proposition, pas sur celles des autres!



6 Vote

- Qui : Tous;
- Dans l'intérêt des membres;
- Avec un objectif d'assurer la cohésion et le ralliement.

On ne peut interrompre une procédure de vote.

L'ordre de vote des propositions est déterminé conformément aux règles de fonctionnement par la présidence des débats.

